

Barème d'honoraires au 15 janvier 2021

Vente d'immeuble à usage d'habitation

MANDAT SIMPLE	
De 0 à 150 000 euros	6 000 euros
De 150 001 à 350 000 euros	5%
De 350 001 à 500 000 euros	4%
Plus de 500 001 euros	3.5%
Terrain	6%
Estimation	Gratuite
Professionnels, marchands de biens	6%
MANDAT EXCLUSIF	
De 0 à 150 000 euros	5 000 euros
De 150 001 à 350 000 euros	4%
De 350 001 à 500 000 euros	3.5%
Plus de 500 001 euros	3%
Terrain	5%
Habitants de Chazay	3%

Carte professionnelle : 6902 2018 000 025 435 délivrée par la CCI Beaujolais.

Transactions : « Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, aucune détention de fonds est reçue en dehors de nos honoraires ».